



# Coordination **R**égionale des Conseils de **D**éveloppement

*CRCO Sud PACA*

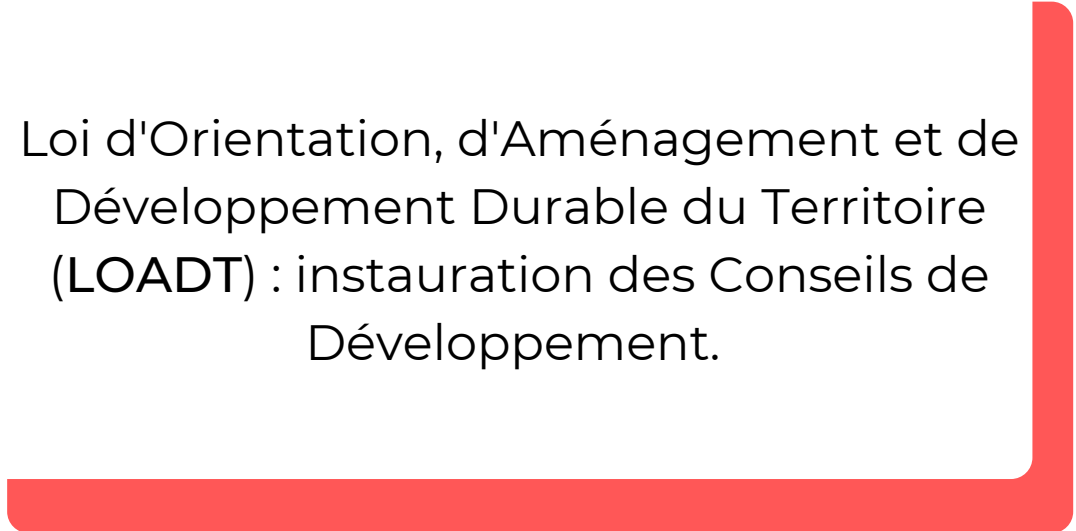




# **H**ISTORIQUE

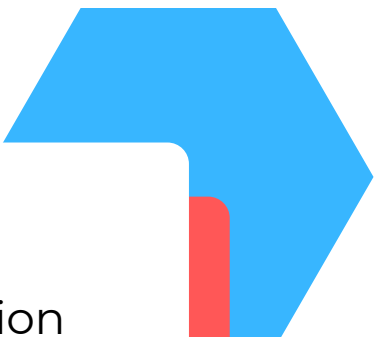


Loi d'Orientation, d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (LOADT) : instauration des Conseils de Développement.



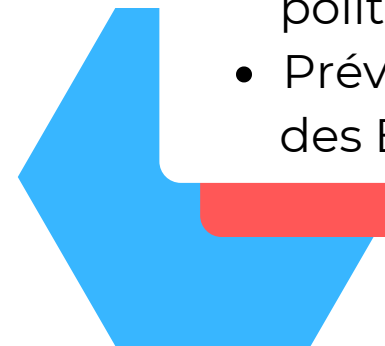
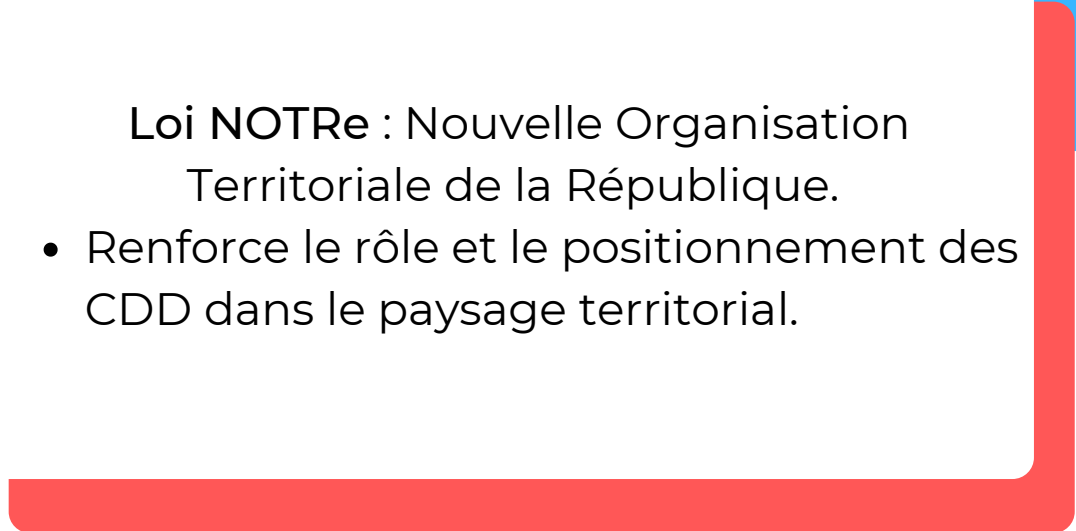
1999

2015



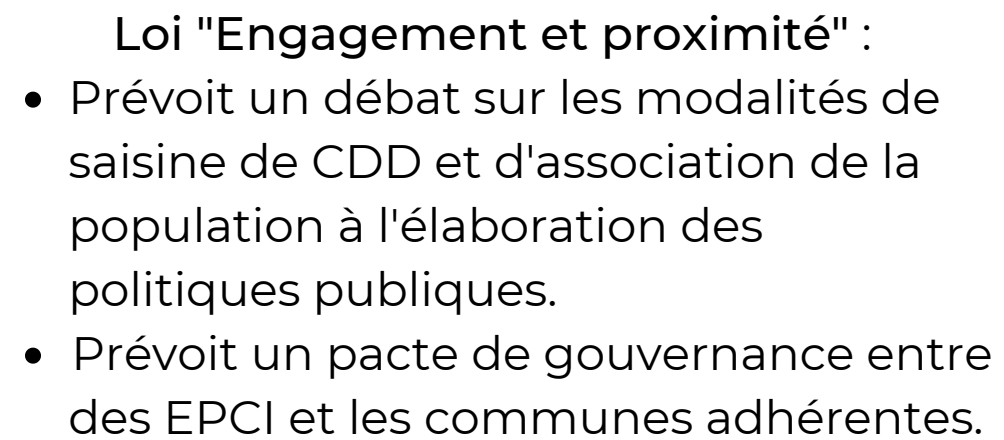
Loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

- Renforce le rôle et le positionnement des CDD dans le paysage territorial.



Loi "Engagement et proximité" :

- Prévoit un débat sur les modalités de saisine de CDD et d'association de la population à l'élaboration des politiques publiques.
- Prévoit un pacte de gouvernance entre des EPCI et les communes adhérentes.


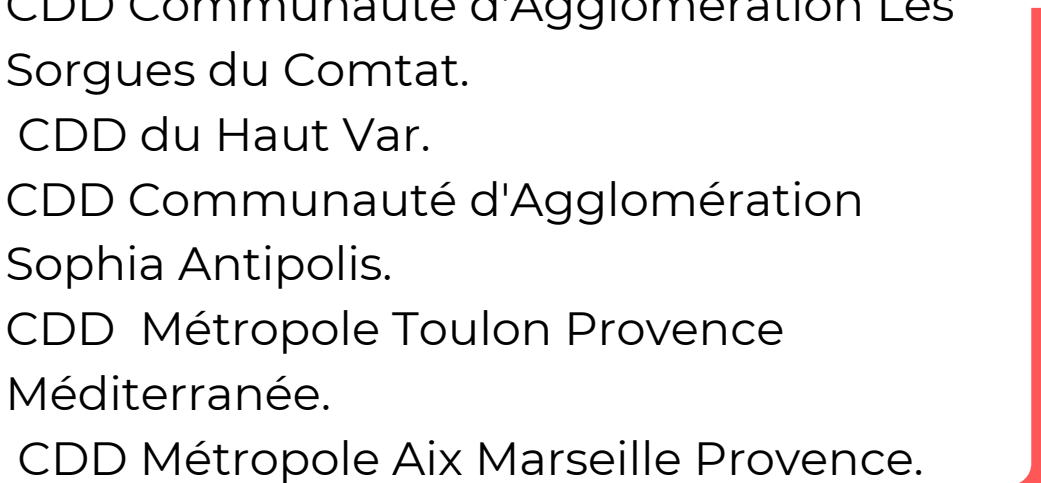


2019

2021

A l'instar de ce que fait la CNCD au niveau national et régional, c'est sous l'impulsion de plusieurs CDD qu'a été créée la CRCDD Sud PACA: :

- CDD Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat.
- CDD du Haut Var.
- CDD Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.
- CDD Métropole Toulon Provence Méditerranée.
- CDD Métropole Aix Marseille Provence.





# RÉSENTATION

La CRCDD Sud PACA est un espace d'échange de pratiques, de débat et de réflexion pour les bénévoles des Conseils de Développement et leur équipe d'appui. Elle souhaite œuvrer pour le développement d'une citoyenneté participative et agir pour faire progresser la démocratie contributive dans tous les territoires.


Depuis 2021, la CRCDD Sud PACA tend à mettre en réseau les Conseils de Développement de la région PACA pour mutualiser les réflexions, dans un environnement mêlant réformes territoriales, besoin d'une démocratie locale renouvelée et appel à la participation citoyenne.

La Région compte 16 CDD dont 6 ont déjà formellement adhéré à la démarche.

---

Les Conseils de Développement sont des instances de concertation et d'expression de la société civile sur les territoires. Ils sont des outils d'aide à la décision et de réflexion prospective. Leurs travaux portent sur les compétences des EPCI dont ils relèvent et sont destinés prioritairement à leurs élus mais également à l'ensemble de la population. Leurs membres sont bénévoles.

Ainsi, chaque EPCI peut avoir un CDD : les métropoles, les communautés d'agglomération, les communautés de communes, les Parcs Naturels Régionaux et les Parcs d'Equilibre Territorial Régional. .

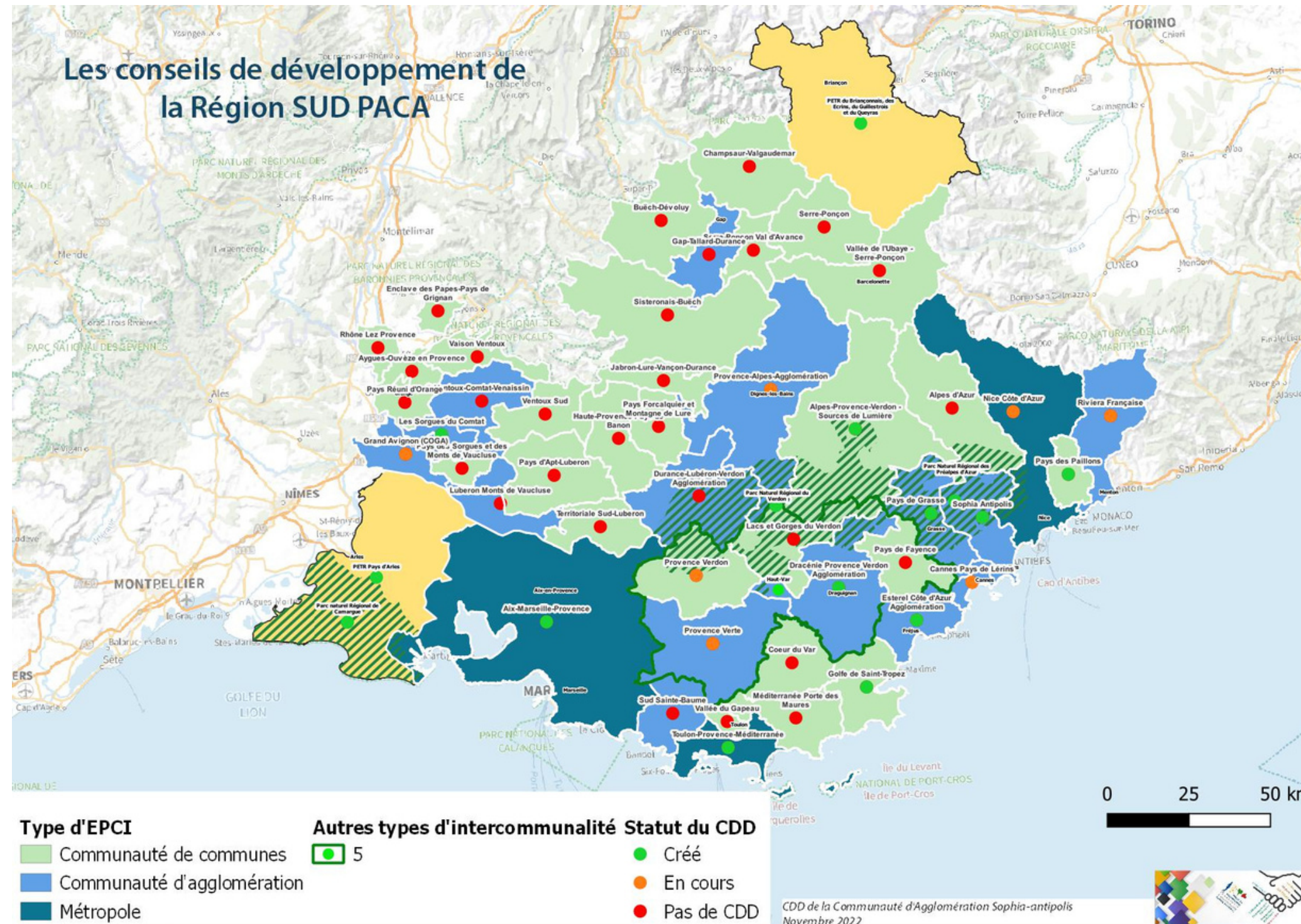


Mais au fait,  
qu'est-ce qu'un  
Conseil de  
Développement ?



La CRCD Sud PACA compte 16 Conseils de Développement d'établissements publics de coopération intercommunale.

## Carte des CDD de la Région Sud PACA



## Liste des 16 CDD

- PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras.
- Les Sorgues du Comtat.
- Alpes-Provence-Verdon-Sources de Lumière.
- Pays des Paillons.
- Sophia Antipolis.
- Pays de Grasse.
- Haut Var.
- Dracénie Provence Verdon Agglomération.
- Esterel Côte d'Azur Agglomération.
- Golfe de Saint-Tropez.
- Toulon-Provence-Méditerranée.
- Aix-Marseille-Provence.
- PETR Pays d'Arles.
- Parc naturel régional de Camargue.
- Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.
- Parc naturel régional du Verdon.

# Comité de pilotage

- 
- 
- 
- **Bernard TOMASINI (CDD CASA)**  
[bernard.tomasini.cddcasa@gmail.com](mailto:bernard.tomasini.cddcasa@gmail.com)
  - **Michel CRESP (CDD MTPM)**  
[president@cdevtpm.fr](mailto:president@cdevtpm.fr)
  - **Dominique LEMPEREUR (CDD SdC)**  
[dominique.lempereur2@gmail.com](mailto:dominique.lempereur2@gmail.com)
  - **Christian LOUIS (CDD HV)**  
[chlouis@gmail.com](mailto:chlouis@gmail.com)

- 
- 
- Appui technique**
- **Jean-François CARRASCO**  
[jf.carrasco@gmail.com](mailto:jf.carrasco@gmail.com)
  - **François-Xavier KOEMPGEN (CDD CASA)**  
[fx.koempgen@agglo-casa.fr](mailto:fx.koempgen@agglo-casa.fr)
  - **Bernard MAURY (CDD TPM)**  
[bmaury@cdevtpm.fr](mailto:bmaury@cdevtpm.fr)
  - **Vincent FOUCHIER (AMP)**  
[vincent.fouchier@ampmetropole.fr](mailto:vincent.fouchier@ampmetropole.fr)



**OUTILS**

**Plateforme collaborative hébergée sur le site du CDD de la CASA :**

**CDDcasa.fr**  
**Rubrique : CRCDD Sud PACA**



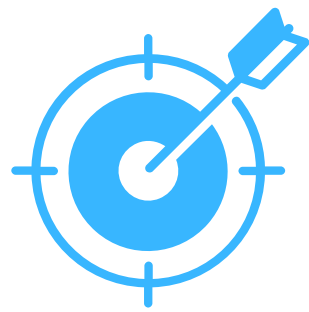


# OS OBJECTIFS & ENGAGEMENTS



Nos objectifs, engagements et actions sont inscrits dans la charte de la CRCD Sud PACA.

# NOS OBJECTIFS



## Partage

**L'échange et le partage d'expériences quant aux travaux prospectifs menés dans les divers EPCI.**

## Réflexion commune

**La conduite d'une réflexion commune en lien avec l'entité régionale qu'est la CRCD sur les réformes dont les CDD font l'objet et celles qui traitent de la participation citoyenne sous toutes ses modalités usitées.**

## Légitimité

**Le regroupement de la diversité des acteurs de cette démarche partagée vécue au travers d'un même territoire de vie pour porter la voix, à la fois diverse et rassemblée, de leur représentation auprès de nos instances locales et régionales.**

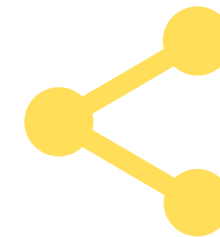
# NOS ENGAGEMENTS



Constituer un lieu de réflexion, d'observation, d'échange et de concertation sur des problématiques communes pour enrichir le débat public.



Promouvoir la démocratie contributive en améliorant sa visibilité et son rôle.

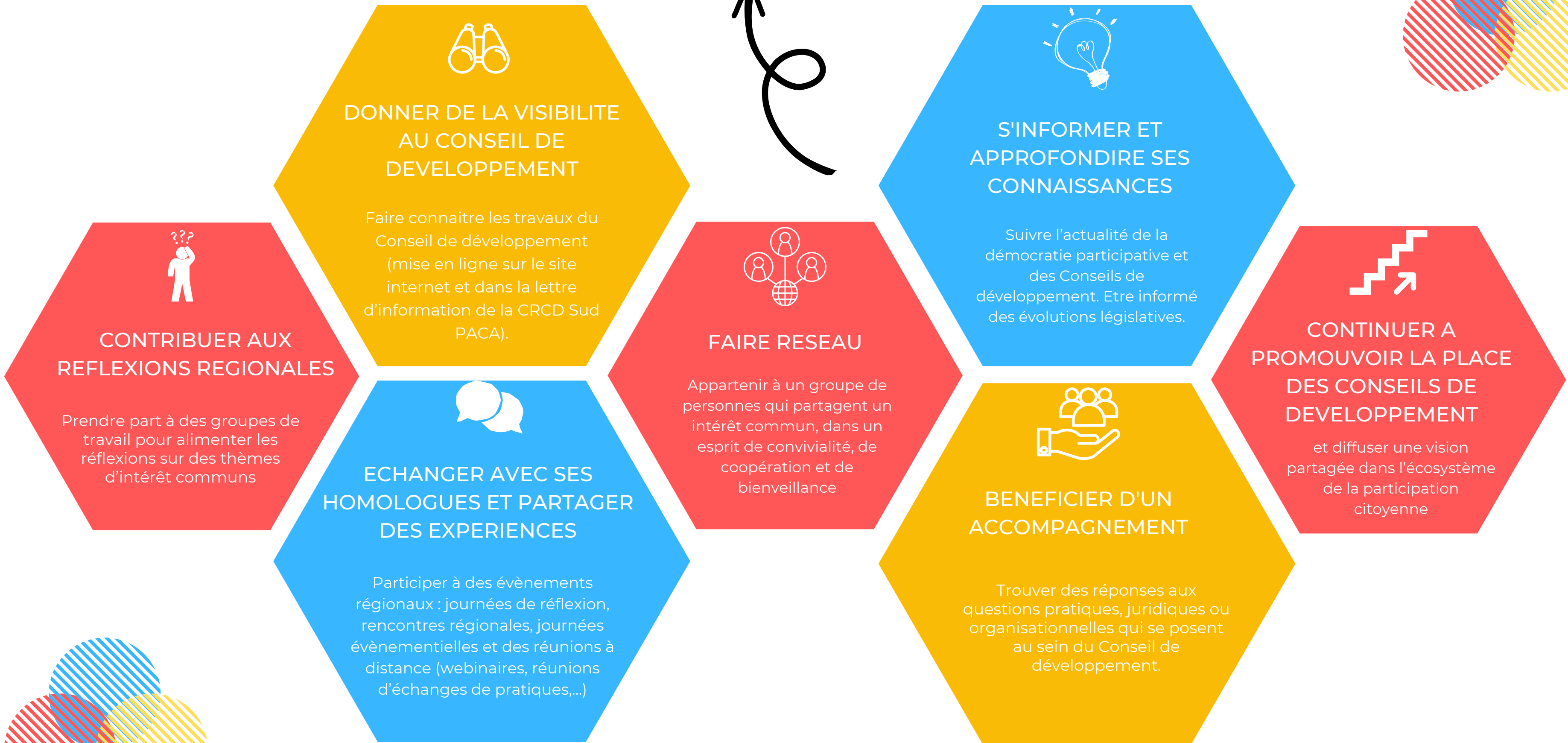
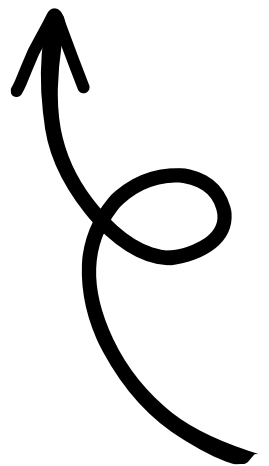
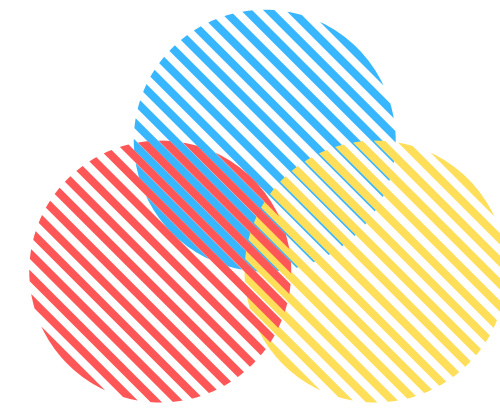


Partager des connaissances et des expériences dans le respect des valeurs et de l'indépendance des CDD membres.

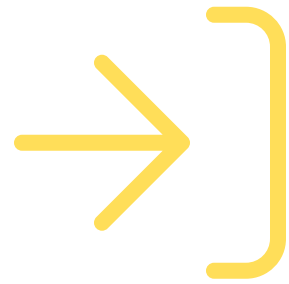
# NOS ACTIONS

- Mettre en commun les travaux des CDD de la coordination.
- Organiser des événements en commun, rencontres, colloques ...
- Instituer un dialogue avec les instances de démocratie contributive des autres échelles territoriales (Région CESER, Etat CESE).

# Les raisons d'une coordination



# Travaillons ensemble



Tout CDD d'EPCI peut rejoindre la coordination. Il faut tout d'abord être un Conseil de Développement au sens de la Loi LOADT (1999) et faire partie de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.  
La coordination est une structure souple où seule la volonté des membres et l'adhésion à la charte sont de rigueur.

**Pour accéder à la charte et à toutes autres informations :**



<https://www.cddcasa.fr/crcd-sud-paca-2/la-charte>



## Nous contacter



Conseil de Développement - Communauté  
d'Agglomération Sophia Antipolis  
Les Genêts - 449, route des Crêtes  
06901 Sophia Antipolis Cedex



a.pasquetti@agglo-casa.fr  
fx.koempgen@agglo-casa.fr



04 89 87 70 05  
04 89 87 70 42

